



CAP AEPE Accompagnant Educatif Petite Enfance



Prérequis, conditions d'accès

La formation CAP AEPE se déroule uniquement par la voie de l'apprentissage et en 1 an

Inscription en formation CAP AEPE en 1 an

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus
- Être âgé(e) de 16 à 29 ans. Les conditions d'âge s'annulent en cas de situation de handicap.
- Signer un contrat d'apprentissage pour une période de 1 an, dans le secteur public ou privé, avec un établissement d'accueil de la petite enfance ou une école maternelle.
- Admission après étude du parcours scolaire et professionnel et entretien avec la responsable de la formation.

L'ouverture de la section CAP AEPE apprentissage en 1 an est conditionnée à un effectif de 10 apprentis(es) minimum par classe.

Modalités d'évaluation

100 % des épreuves certificatives en contrôle en cours de formation (CCF) sont organisées soit et/ou en milieu professionnel et au CFA.
Possibilité de validation partielle d'un ou plusieurs modules.
Certains diplômes du secteur sanitaire, social et de l'animation donnent droit à un allègement ou à des dispenses d'épreuves : nous consulter.

Après le CAP AEPE

Vie active :

Animateur(trice) d'éveil en établissements d'accueil de la petite enfance, assistant(e) maternelle, employé(e) familial à domicile, agent spécialisé des écoles maternelles, assistant(e) éducatif(ve) petite enfance, agent d'animation

Poursuite d'étude :

- Intégrer la classe de seconde ou de première des Baccalauréats Professionnels à dominante « services aux personnes » : S.A.P.A.T / A.S.S.P / Animation Enfance et Personnes âgées
- Préparer le concours territorial pour devenir A.T.S.E.M
- Intégrer une formation diplômante : Auxiliaire de puériculture, Aide-soignante, Auxiliaire de Vie Sociale

Tarifs 2023

Internat : 95€ par semaine*

Demi-pension : 53€ par semaine*

*Prise en charge partielle des frais par l'OPCO sauf CNFPT (dans la limite de la prise en charge réelle)

Coût de la formation : pris en charge par l'OPCO (à partir de 5227 €)



En fonction du contexte d'intervention, la formation par apprentissage a pour finalités de permettre au titulaire du CAP AEPE de conduire :

Des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage

Des activités de soins du quotidien qui répondent aux besoins physiologiques de l'enfant et assurent sa sécurité physique et affective

Une collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique en vue d'adopter un positionnement professionnel

En école maternelle, des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie

En établissement d'accueil pour jeunes enfants, la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique

En accueil individuel, la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Durée :

- 420h au CFA/MFR par année de formation
- Le reste du temps, la formation est réalisée en milieu professionnel dans la structure signataire du contrat d'apprentissage.
- Un stage complémentaire de 4 semaines est obligatoire soit en école maternelle, soit dans un établissement d'accueil de la petite enfance (affectation de stage en fonction du lieu d'exercice du contrat d'apprentissage)

Modalités :

- Classe à effectif réduit
- Possibilité d'externat, demi-pension et/ou internat
- Mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance
- Cours théoriques, visites, mise en œuvre de projets collectifs
- Travaux pratiques sur plateaux techniques (cuisine pédagogique, salle de puériculture, salle informatique)

Statut :

- Apprentissage



CFA-MFR du Pont du Gard
4 les codes bas
30210 Castillon du Gard
04 66 37 09 32
mfr.castillon@mfr.asso.fr

Objectifs

- Obtenir du diplôme CAP AEPE
- Elaborer le projet d'orientation et/ou d'insertion professionnelle

Enseignements

Modules d'enseignement général

- Prévention Santé Environnement (PSE)

Module d'enseignement professionnel

- Accompagnement personnalisé
- Chef d'œuvre (projet individuel ou collectif)
- Sciences et techniques médico-sociales (SMS- Biologie-Technologies)
- Biotechnologies Santé-Environnement (nutritions, alimentation, technologies)
- Formation SST et PRAP

Compétences visées

La formation CAP AEPE s'articule autour de compétences communes aux différents contextes d'intervention et de compétences spécifiques à chaque contexte.

Compétences communes aux différents contextes d'exercice professionnel

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte professionnel
- Adopter une posture professionnelle
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Organiser son action
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

Compétences spécifiques au contexte de l'école maternelle

- Assurer l'assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux

Compétences spécifiques au contexte d'accueil individuel

- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés aux enfants
- Elaborer des repas

Résultats aux examens

2022 : 100% de réussite au CAP AEPE
2023 : 100% de réussite au CAP AEPE